

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 23 juin 2026

Saison 2025-2026

Exercice 2025



Sommaire

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRÉCÉDENTE	3
RAPPORT MORAL.....	10
RAPPORT FINANCIER	13
RAPPORT D'ACTIVITÉ.....	36
BILAN COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL	49
ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	52

**COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
PRÉCÉDENTE**

Compte-rendu de l'AG du 13/06/2025

Ordre du jour:

1. Accueil
2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 juin 2024
3. Présentation et vote du rapport moral
4. Présentation et vote du rapport financier
5. Rapport d'activités
6. Orientation de la saison prochaine
7. Présentation du rapport d'activités du CSE
8. Tarifs des adhésions
9. Remerciement général et spécifique
10. Temps de parole pour la Fédération Régionale
11. Temps de parole pour la mairie
12. Questions diverses
13. Vote des représentants.es des adhérents.tes et des membres associés au CA

1. Accueil

Présentation sur l'exercice comptable de 2024 qui vient de se dérouler, pour faire le bilan.

2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 juin 2024

Vote à main levée :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

POUR : 23

Compte-rendu accepté.

3. Présentation et vote du rapport moral

Réaffirmer les valeurs de la MJC : solidarité, respect, inclusion, citoyenneté, diversité, cohésion... à inscrire dans l'éducation populaire.

Il permet aussi de remercier les personnes qui font vivre la MJC.

Une nouvelle gouvernance à la MJC avec un changement de Présidente, Vice-Président et Secrétaire, qui sont des premières prises de post.

Idée de vision commune : mise en place d'un DLA – dispositif d'accompagnement local – pour se questionner sur qu'est-ce que la MJC et la construire ensemble avec les administrateurs et les salariés.

Actions marquantes : commission bénévolat, beaucoup d'événements culturels, formation de Léna Fernandez à l'ALSH, pots de départ, destruction de la salle de danse et de la salle de théâtre...

Perspectives : travaux, modèle économique, nouvelle programmation avec des temps réguliers, nouveaux ateliers...

Vote à main levée :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 25

Rapport moral accepté.

4. Présentation et vote du rapport financier

Hausse de 1,84 % des recettes par rapport à 2023.

Les recettes hors ateliers ont augmenté de 54,76 %.

Les cotisations ont baissé de 13,35 %.

Hausse des charges de 6,35 %.

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 23 958 €. Le bilan – résultat net – est déficitaire de 20 000 €.

Quelques économies faites sur la communication, les fluides et le ménage.

Rapport du commissaire aux comptes :

Le bilan – photographie des ressources de l'asso – qui présente des fonds associatifs positifs de 120 000 €.

Position de trésorerie de 300 000 €, qui naissent de l'antériorité de l'association et des excédents. Cependant, avec les produits constatés d'avance vont rongés cette trésorerie, et également des dettes d'environ 50 000 €. Il y a aussi une enveloppe dans cette trésorerie d'environ 93 000 € pour les retraites et les départs.

Il est temps de réfléchir au nouveau projet associatif et à un nouveau modèle économique.

Vote à main levée du rapport financier :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

POUR : 26

Rapport financier accepté.

Vote à main levée de la proposition d'affectation des résultats et les fonds propres :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 27

Proposition d'affectation des résultats accepté.

Rapport spécial par le commissaire aux comptes :

Rapport des conventions réglementées – liens économiques existants entre l'association et les membres du Conseil d'Administration.

Vote à main levée du rapport spécial :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 28

Rapport spécial accepté.

Le budget prévisionnel annonce un déficit. Le négatif sera comblé au mieux, mais le problème est structurel – augmentation des frais et stagnation des subventions.

Vote à main levée du budget prévisionnel :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 28

Budget prévisionnel accepté.

5. Rapport d'activités

447 heures d'occupation des locaux par des associations adhérentes.

Accueil de nouveaux formats, de nouveaux stages, de nouveaux ateliers.

La MJC essaie de se réinventer, de proposer de nouvelles activités sur de nouveaux formats.

Départ à la retraite de la directrice de l'ALSH, Louissette Flécheau.

Arrivée de Léna FERNANDEZ comme directrice, arrivée de Thibaut VINCENT comme animateur.

148 enfants accueillis. Projets phares : projet papier peint, fête de la science, spectacle sur l'esclavage et Cahors Brick Expo. Thématiques : carnaval, jeux d'antan, préhistoire ou olympiades...

Nouveaux projets : changer le nom du centre de loisir en accord avec l'équipe des permanents, les familles et les enfants ; création d'un logo ; ouverture de places supplémentaires pour l'été ; lectures avec une bénévole tous les mercredis qui va durer et se transformer.

Rapport d'activités des événements par Fabian SORIA :

- la Fabrique du Lien : événements pour les bénévoles,
- une rentrée dans les journaux avec le forum de la culture et des sports entre autre,
- dispositif DLA mis en place,
- des nouveaux ateliers, dont certains ne peuvent pas être portés,
- de nombreux stages,
- des ateliers, stages et activités pour toute la famille (rando, formation du numérique, poterie, concerts...),
- des moments conviviaux (bals traditionnels, scènes ouvertes, repas de quartier...),
- des créations soutenues par la MJC,
- des projets EVRAS : éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (conférences, ateliers...),
- beaucoup d'autres conférences sur des sujets variés (l'éducation populaire, la communication non violente, la préparation aux deuils, le cerveau...),
- l'Envol du Phénix : festival de jeux sous toutes ses formes à l'espace Valentré, en entrée libre, avec un peu plus de 700 personnes accueillies en 2025,
- les soirées scène ouverte – avec un remerciement à Anaïs qui permet la régie bénévolement depuis des années,
- des arts plastiques (aquarelle, portrait, BD manga...),
- des expositions et œuvres collectives,
- des collaborations et partenariats (à Montauban, le Rio Grande et les Docks à Cahors),
- le carnaval féministe,

- le Carrefour des Sciences et des Arts,
- le Festisol (solidarité internationale et innovation sociale).

Vote à main levée du rapport d'activités :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 28

Rapport d'activités accepté.

6. Orientation de la saison prochaine

Nouveaux ateliers (cours d'anglais), travaux donc pas forcément de nouveauté sur les ateliers mais surtout sur les stages, nouveau modèle économique, rénovation du site Internet (qui devrait être testé cette année), réflexion sur la valorisation du bénévolat.

7. Présentation du rapport d'activités du CSE

Entité qui permet un dialogue entre salariés et employeurs, avec des problématiques sur les relations, les conditions de travail...

Budget disponible : 1 500 €.

Budget utilisé : 1 389,75 €.

8. Tarifs des adhésions

Pas de changement.

Adhésion individuelle : 19€.

Tarif réduit : 10 €.

Adhésion solidaire : min 50€. Adhésion collective : 65 €.

Vote à main levée :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 28

Tarifs acceptés.

9. Remerciement général et spécifique

Merci à tous ceux qui font vivre la MJC :

- les bénévoles,
- les salariés,
- les prestataires,
- les adhérents,
- les partenaires institutionnels,
- les réseaux MJC.

10. Temps de parole pour la Fédération Régionale

Organisation de rencontres le plus régulièrement possible entre les MJC, au-delà de l'accompagnement apporté aux MJC du territoire.

Beaucoup de travail de la part de la MJC de Cahors malgré les travaux et la situation économiques – avec une qualité des activités et des partenariats reconnue. Beaucoup d'engagement aux valeurs de l'éducation populaire.

Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens.

La Présidente rejoint le Conseil d'Administration Général.

11. Temps de parole pour la mairie

La mairie est de tout cœur avec la MJC.

Travail à faire pour trouver des solutions concernant le modèle économique afin de trouver un peu de sérénité dans le travail.

12. Questions diverses

Si l'Assemblée Générale est le bilan de l'année 2024, pourquoi elle n'est pas faite à la fin de l'année 2024 ?

- Parce qu'en terme de comptabilité, il faut du temps pour les vérifications même si les comptes sont clôturés au 31 décembre.

Pour le début des travaux, les contraintes sont liées à la DRACC et au service archéologique. Une tranche de début de déménagement pourrait être envisagée entre février et avril 2026.

13. Vote des représentants.es des adhérents.tes et des membres associés au CA

Présentation des sortants :

Administrateurs : Hugo MAZEL a raté la date pour se présenter et va donc proposer sa candidature dans l'année, Chantal SURMONT ne souhaite pas se représenter, Gilles VILLATEL a été radié car n'est plus adhérent, Giles SEPTIER également.

Membres associés : Association ATTAC Lot et UC CGT du Lot.

Présentations des entrants :

Administrateurs : Geneviève GENOT cooptée dans l'année, Sandra QUENISSET.

Membres associés : Association ATTAC Lot et UC CGT du Lot.

Votes à bulletins secrets.

Représentantes des adhérents.es :

QUENISSET Sandra : élue avec 28 voix.

GENOT Geneviève : élue avec 24 voix.

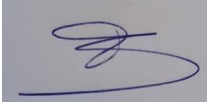
Membres associés :

Association ATTAC Lot : élue avec 28 voix.

UD CGT du Lot : élu avec 28 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôt la séance.

La secrétaire
Lou Ballangé



RAPPORT MORAL

Madame, Monsieur, cher(e)s adhérent(e)s, bénévoles et partenaires,

Bilan de l'année

Cette année encore, notre association peut se réjouir du dynamisme et de la diversité des actions menées au service de tous les publics. Nous sommes fiers d'avoir proposé un large éventail d'activités, enrichi par plusieurs nouveautés qui ont contribué à renforcer l'attractivité de notre offre.

Pas moins d'une douzaine de stages ont été organisés dans des domaines variés, allant des activités créatives, telles que l'origami, aux pratiques favorisant le bien-être, comme le yoga du rire. Cette programmation diversifiée illustre notre volonté de répondre aux attentes et aux centres d'intérêt du plus grand nombre.

Par ailleurs, plusieurs expositions artistiques ont été accueillies au cours de l'année, tandis que d'autres sont actuellement en préparation. Elles participent pleinement à la valorisation de la création artistique et à l'ouverture culturelle de notre territoire. Nous vous invitons à les découvrir et à les soutenir.

Cette année a également été marquée par des évolutions structurantes et par l'impulsion d'une nouvelle dynamique au sein de l'ALSH. Ces changements témoignent de notre engagement constant à améliorer la qualité de nos services, à renforcer nos projets éducatifs et à faire de notre structure un lieu toujours plus accueillant, innovant et fédérateur.

L'ensemble de ces réalisations n'aurait pas été possible sans l'implication des bénévoles, des salariés, des partenaires et des adhérents, que nous remercions chaleureusement pour leur confiance et leur engagement tout au long de l'année.

Gouvernance et relations

Nous traversons une période de changements et d'évolutions particulièrement rapides. Dans ce contexte, il est parfois difficile de conserver ses repères, que ce soit dans notre société ou, à notre échelle, au sein de notre association. Cette situation a pu entraîner des difficultés de communication, des incompréhensions et parfois de la méfiance, pour preuve cette saison a débuté sur une grève de nos employés.

Ces tensions ont aussi conduit, le 8 avril dernier, à la démission d'une grande partie du Bureau. Afin d'assurer la continuité de la vie associative, nous avons dû procéder en urgence à l'élection de nouveaux membres au Conseil d'administration ainsi qu'à la mise en place d'un Bureau provisoire.

Aujourd'hui, il nous appartient de franchir une nouvelle étape. Cette Assemblée générale permettra ainsi l'élection d'un nouveau Conseil d'administration et d'un nouveau Bureau, qui auront pour mission de poursuivre et de développer le projet de notre association.

Au-delà des difficultés que nous avons pu traverser, nous partageons tous une même ambition : continuer à faire de notre MJC, votre MJC, un lieu d'accueil, de rencontre, de partage et d'émancipation, fidèle aux valeurs de l'éducation populaire.

Orientations futures

L'année à venir s'annonce riche en défis, tant sur le plan technique qu'organisationnel. La reprise des travaux de réhabilitation de nos locaux entraînera en effet un déménagement provisoire de nos activités, nécessitant une importante mobilisation de l'ensemble des équipes, des bénévoles et de nos partenaires.

Conscients des contraintes que cette situation peut engendrer, nous mettrons tout en œuvre pour garantir la continuité de nos actions et limiter au maximum les impacts sur les activités proposées à nos adhérents et usagers. Cette période de transition sera également l'occasion de faire preuve d'adaptabilité, d'innovation et de solidarité afin de poursuivre notre mission dans les meilleures conditions possibles.

L'aboutissement de ce projet marquera une étape majeure dans l'histoire de notre association. La livraison des nouveaux bâtiments et la réintégration de nos locaux historiques ouvriront de nouvelles perspectives de développement et permettront d'offrir un cadre encore plus adapté à nos activités et à l'accueil du public.

Cette année revêtra également une dimension symbolique toute particulière puisque nous aurons le plaisir de célébrer le soixantième anniversaire de la MJC. Cet événement constituera un moment fort de rassemblement, de valorisation de notre histoire et de mise en lumière de l'engagement de toutes celles et ceux qui ont contribué à faire vivre notre structure au fil des décennies.

Forts de cet héritage et tournés vers l'avenir, nous abordons cette nouvelle étape avec ambition, confiance et détermination.

RAPPORT FINANCIER

Rapport financier – Exercice 2025

I – Analyse des comptes 2025

A- Les comptes d'exploitation

Les charges et les produits ont été imputés en 2025 selon les mêmes méthodes qu'en 2024, ce qui en facilite la comparaison.

En ce qui concerne les produits d'exploitation, avec un total de 479 741,23 €. Ils sont en hausse de 4,23 % par rapport à 2024.

Il convient de noter :

- Les ventes de prestations de services sont en légère augmentation (+0,43 %), tirées par les recettes d'activités hors ateliers (+22,16 %).
- Les ventes de biens sont en légère augmentation (+7,01 %).
- Les subventions d'exploitation enregistrent une augmentation (+4,52 %), grâce à la subvention de fonctionnement de la communauté de commune qui compense la perte du CIAS et du Fonjep jeunes.
- Les reprises sur provisions et transferts de charges sont en forte hausse (+86,07 %).
- Les cotisations et les dons sont en hausse (+15,44 % pour les adhésions, +44,70 % pour les dons).

Les charges d'exploitation atteignent 490 954,91 €, en baisse de -1,47 %.

B – Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est déficitaire de -11 213,68 €, contre -38 016,56€ en 2024, ce qui marque une amélioration significative mais pas encore suffisante.

20

C – Les comptes financiers

Les produits financiers chutent à 2 533,78 €, soit -28,35 % par rapport à 2024.

D – Le résultat de l'exercice

Le résultat net de l'exercice 2025 est déficitaire à hauteur de -8 679,90 €.

Nous soulignons que cet excédent est possible grâce aux aides dont nous avons bénéficié.

II – Affectation du résultat

Les comptes font apparaître un déficit de -8 679,90 €. Il est proposé d'imputer ce déficit au report à nouveau, qui passerait ainsi de 29 898,43 € à 21,218,53 €, réduisant mécaniquement les fonds propres de l'association.

III – Bilan

Le bilan au 31/12/2025 s'équilibre à 319 148 €, en baisse de -5,62 %.

A- Le passif :

Le niveau des fonds propres passe de 122 388,91 € à 113 709 €, soit une baisse de 7,09 %.

résultant directement du déficit de l'exercice.

Les provisions pour charges diminuent légèrement (-2767 €), tout comme les dettes fournisseurs et sociales. Il est important de noter l'existence de 90 504 € de provisions retraite également.

Les produits constatés d'avance restent stables à 69 075 €.

B- Analyse des résultats (en €)

	2021	2022	2023	2024	2025
Produit d'exploitation	391 856	438 575	465 749	474 320	479 741
Charges d'exploitation	353 760	395 206	468 530	498 279	490 955
Résultat d'exploitation	38 096	43 368	-2 781	-23 959	-11 214
Produits financiers	432	1 211	2 950	3 536	2 534
Charges financières	0	0	0	0	0
Résultat financier	432	1 211	2 950	3 536	2 534
Produits exceptionnels	854	12 551	12 746	745	0
Charges exceptionnelles	1 199	3 928	6 581	608	0
Résultat exceptionnel	-345	8 623	6 165	137	0
Résultat général	38 183	53 202	6 334	-20 286	-8 680
Fond de roulement	176 665	222 623	232 324	215 645	204 918
Besoin en fond de roulement	-49 783	-39 633	-89 674	-92 234	-48 974

Conclusion

L'exercice 2025 se clôture avec un déficit inférieur à celui de 2024.

Association MJC de Cahors

201 rue Georges Clémenceau

46000 Cahors

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale du 16 octobre 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **MJC de Cahors** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels à la note « Règles et méthodes comptables ».

III - FONDEMENT DE L'OPINION

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

IV - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les travaux effectués en interne concernant les produits constatés d'avance.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

VI - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative



provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

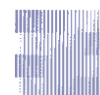
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 03 juin 2026.

SARL DUHAMEL KAHN MIDI PYRENEES

Commissaire aux Comptes

 **Stéphane SAINT-MARTIN**



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

COMPTES ANNUELS

- *bilan*
- *compte de résultat*
- *annexe légale*



Bilan Actif - Transition

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15		15	15
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	12 079	11 267	812	15
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	87		87	130
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 275	500	12 775	13 639
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	53 098		53 098	16 404
Charges constatées d'avance				1 302
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	252 375		252 375	306 578
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	318 835	500	318 335	338 052
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	330 915	11 767	319 148	338 067

Bilan Passif - Transition

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	27 441	27 441
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	65 050	65 050
Autres réserves		
Report à nouveau	29 898	50 184
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 680	-20 286
Situation nette	113 709	122 389
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	113 709	122 389
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS II		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	90 504	93 271
TOTAL DES PROVISIONS IV	90 504	93 271
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 312	15 714
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	33 221	36 002
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	326	
Produits constatés d'avance	69 075	70 691
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	114 934	122 407
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	319 148	338 067

dkpartners

SARL DUHAMEL KAHN & ASSOCIES
5 rue Louis Courbois de Vigose Bât. B 1^{er} étage
31100 TOULOUSE
Tél. : 05 61 77 04 04 - accueil@dk-partners.com

Compte de résultat - Transition

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	13 790	11 946
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	8 828	8 250
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	202 179	201 311
dont parrainages	205	792
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	242 753	232 263
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	8 965	18 876
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	500	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 726	1 674
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	479 741	474 320
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	7 516	8 259
Variation de stocks	42	-61
Autres achats et charges externes	151 742	143 021
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 735	5 862
Salaires	258 354	271 424
Cotisations sociales	53 117	55 990
Dotations aux amortissements et dépréciations	532	350
Dotations aux provisions	5 849	7 995
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	8 069	5 440
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	490 955	498 279
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-11 214	-23 959
Produits financiers		
Produits financiers de participation	2 534	3 536
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	2 534	3 536

Compte de résultat (suite) - Transition

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 534	3 536
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-8 680	-20 423
Produits exceptionnels V		745
Charges exceptionnelles VI		608
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		137
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	482 275	478 601
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	490 955	498 887
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-8 680	-20 286

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	108 200	
Prestations en nature	69 420	
Bénévolat	42 284	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	219 904	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	108 200	
Prestations en nature	69 420	
Personnel bénévole	42 284	
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	219 904	

dkpartners
 SARL DUHAMEL KAHN & ASSOCIES
 9 rue Louis Courtois de Vicoise Bât. B 1^{er} étage
 31100 TOULOUSE
 Tél. : 05 61 77 04 04 - accueil@dk-partners.com

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 319 148 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -8 680 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Application du règlement ANC n° 2023-03 :

Conformément à l'arrêté du 26 décembre 2023 portant homologation du règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N° 2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, l'association a appliqué les nouvelles dispositions comptables prévues par ce règlement lors de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025. L'application du règlement de l'ANC 2023-03 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Ce règlement modifie les règles de présentation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, notamment en :

- Supprimant les postes de transferts de charges (comptes 791, 796 et 797) ;
- Redéfinissant strictement le périmètre du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel ou à certaines écritures fiscales et comptables spécifiques ;
- Reclassant certains produits auparavant enregistrés en produits exceptionnels (ex. quote-part de subvention d'investissement virée au résultat) en produits d'exploitation (compte 747) ;
- Modifiant le traitement comptable de certains produits et charges (ex. refacturations, indemnités, frais d'émission d'emprunt).
- Les états financiers de l'exercice 2025 ont donc été établis selon les nouvelles modalités prévues par ce règlement.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2023-03.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Engagements de retraite :

Indemnités de fin de carrière :

Au 31 décembre 2025, les indemnités de fin de carrière destinées au personnel de l'Association comptabilisées s'élèvent à 90 504 €.

Elles sont fonction de l'option de départ choisie.

(Départ volontaire lorsque le salarié atteindra 67 ans) et tiennent compte :

- D'un salaire mensuel moyen déterminé à partir du salaire annuel au 31/12/2025 pour chacun des salariés,
- D'un taux d'évolution du salaire de 2%,
- D'un taux de rendement net des sommes investies de 4,00%,
- De l'ancienneté du personnel dans l'entité,
- De la convention collective applicable (Animation)
- Enfin, d'une probabilité de survie (table de mortalité) et de présence (turn-over) de chacun d'eux jusqu'au jour de départ.

Nature et évolution des contributions volontaires :

SARL DUHAMEL KAHN & ASSOCIES
Viçose Bât. 3^{ème} étage
31100 TOULOUSE
Tél. : 05 61 77 04 04 - accueil@dk-partners.com

- Mise à disposition du poste de directeur : 69 420 €
- Mise à disposition des locaux : 108 200 €
- Bénévolat : 42 284 €

Les heures effectuées par les bénévoles de la MJC pour l'année 2025, s'élèvent à 2 991 heures.

La valorisation comptable est calculée sur la base du SMIC horaire brut en vigueur soit 11,88 € au 1er janvier 2025 chargé à hauteur de 19.00%..

Objet social et description des activités

Objet social :

La MJC a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à toutes et à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun-e participe à la construction d'une société plus solidaire.

Valeurs et mission :

La MJC est ouverte à toutes et à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participant-es. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, une confession. La MJC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines. Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le quartier et le village.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitant-es. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne. Les actions en direction et avec les jeunes sont une part importante de sa mission.

Moyens d'action :

La MJC peut mettre à la disposition du public, dans le cadre d'installations diverses, avec le concours de professionnel·les salarié·es ou bénévoles, des activités dans les domaines socioculturel, culturel, social, sportif, économique, etc...

A l'écoute de la population, la MJC participe au développement local en agissant en partenariat avec les Collectivités locales et territoriales.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 235	829		12 064
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15			15
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	15			15
TOTAL GÉNÉRAL	11 251	829		12 079

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	829			829		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	829			829		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	11 235			11 235
Autres immobilisations corporelles		32		32
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 235	32		11 267
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	11 235	32		11 267

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	32				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	32				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées Provisions réglementées pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques Provisions pour : - Litiges - Garanties données aux usagers - Amendes et pénalités - Pertes de change - Pertes sur contrats Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges Provisions pour : - Pensions et obligations similaires - Restructurations - Impôts - Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires - Gros entretien ou grandes révisions - Remise en état - Legs ou donations Autres provisions pour charges					
	93 271	90 504	93 271		90 504
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	93 271	90 504	93 271		90 504
TOTAL DES PROVISIONS	93 271	90 504	93 271		90 504

Commentaires : néant

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	15		15
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	500	500	
Clients, usagers et comptes rattachés	12 775	12 775	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	42 013	42 013	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	11 018	11 018	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	66 388	66 373	15
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 312	12 312		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	13 937	13 937		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 941	14 941		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 343	4 343		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	326	326		
Produits constatés d'avance	69 075	69 075		
TOTAL	114 934	114 934		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 184
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		15 534
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	25 609	30 719

Produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	69 075	70 691
TOTAL	69 075	70 691

Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles		1 302
TOTAL		1 302

Commentaires : néant

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics Subventions d'exploitation Subventions d'investissement		7 107	235 646			242 753
TOTAL		7 107	235 646			242 753

Commentaires : néant

Variation des fonds propres art. 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	27 441				27 441
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	65 050				65 050
Report à nouveau	50 184	-20 286			29 898
Excédent ou déficit de l'exercice	-20 286	20 286	-8 680		-8 680
Situation nette	122 389		-8 680		113 709
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	122 389		-8 680		113 709

Commentaires : néant

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Tranches d'âge des adhérents (740 adhésions individuelles + solidaires) saison 2025/2026	
TRANCHE D'AGE	Nbre adhérent
3/14 ans	185
15/25 ans	43
26/35 ans	69
36/59 ans	238
60 ans et +	205

SAISON 2025 / 2026	
ACTIVITES PAR SECTEUR - enfants/jeunes/adultes	nombre d'adhérent
EXPRESSIONS CORPORELLES	51
SANTÉ - BIEN-ÊTRE	80
EXPRESSIONS ARTISTIQUES	175
MUSIQUE	59
DIVERS (couture- écriture-œnologie)	32
LANGUES	75
JEUX - PLEIN AIR	120

ASSOCIATIONS ACCUEILLIES SUR L'ANNÉE 2025 / 2026

AHLIS46

ASS ATTAC LOT

ASS CONNEXION LA MAROTTE

ASS AMIGRANTS

ASS ATSCAF DU LOT

ASS LAMOUROUS

ASS MISSION LOCALE DU LOT

ASS RANDO PEDESTRE CADURCIENS

ASS. CIE APOU

ASS. COQUILLE DE CAFÉ

ASS. FLAIR ET LEGENDES

ASS. GEM COEUR DE CAUSSE

ASS. JAMAIS SANS TOIT 46

ASS. LA LIBRAITHEQUE

ASS. LES AUROCHS

CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE

CIE DES ALGUES

OFFICE CENTRALE DE LA COOPÉRATION ÉCOLE DU LOT
--

stages saison 2025 / 2026	Nombre de séance	nombre de participant
"Origami" animé par Emmanuelle Chateauneuf	1	9
"Laboratoires Chorégraphiques" animé par Ass. Anima Silva.	9	42
"Danse Contemporaine" animé par la Cie A.P.O.U	3	12
"Feldenkrais /Danse" animé par Ass. Champ de Gestes.	3	26
"Feldenkrais" animé par Ass. Champ de Gestes.	6	47
"Danse/Théâtre" animé par Loan Le Dinh	1	6
"Compositions florales" animé par Nathalie Rémigéreau	5	46
"Guitare" animé par Olivier Le Maux	1	4
"BD/Manga" animé par Virginie Mejescaze	1	11
"Théâtre des émotions" animé par Dominique-Flora Poncet	8	47
"Yoga du rire" animé par Ass. Prana	9	40

Ces stages ont permis aux jeunes comme aux adultes de s'initier à de nouvelles disciplines, de s'exprimer, de créer et de partager. Ils témoignent de la diversité des propositions culturelles et éducatives portées par la MJC, et de la richesse des talents mobilisés pour les animer.

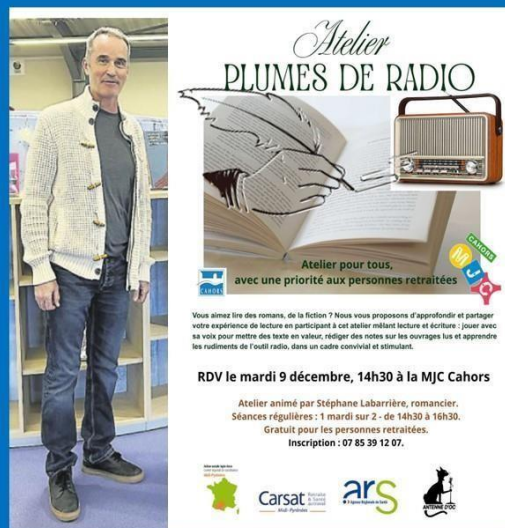
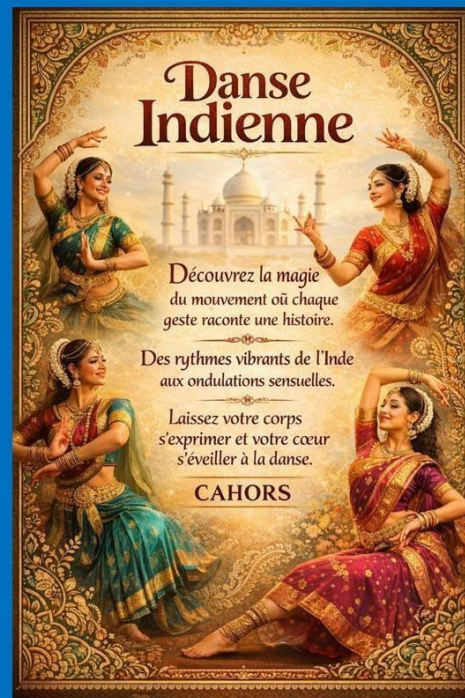


RENTREE DE LA MJC. Nouvelles activités et arrivée d'un club de roller hockey





Quelques exemples de
stages et activités
accueillies



STAGE

Animé par : Emmanuelle Chateaufort
<https://www.facebook.com/papetaorigami>

D'origami Spécial Noël

De 8 à 99 ans



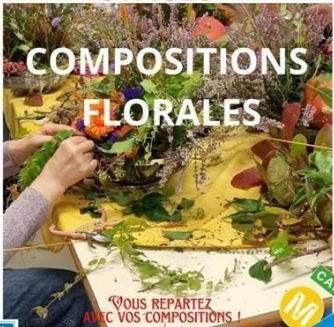
Mercredi 17 décembre 2025
 14h00 / 17h00
 A la MJC

CAHORS MJC

STAGES

COMPOSITIONS FLORALES

Animé par Nathalie Rémireau



VOUS REPARTÉZ AVEC VOS COMPOSITIONS !

Les samedis
 à la MJC 14h00 à 17h00

CAHORS MJC

Quelques exemples de
 stages et activités
 accueillies

STAGE DE LINOGRAPHIE

ANIMÉ PAR ANTOINE TEYSSÈRE

La linogravure est une technique d'impression artisanale qui consiste à graver à la gouge une plaque de linoléum pour créer une matrice. Une fois encrée, elle permet la duplication du motif en autant d'exemplaire souhaité.



JEUDI 23 OCTOBRE
 14H/18H - MJC DE CAHORS

CAHORS MJC

Stage Guitare

Avec Olivier Le Maux

"J'ai une guitare...
 J'aimerais apprendre !"



Jeudi 26 février 2026
 13h30 / 15h00
 A la MJC Cahors

Ouvert aux débutants à partir de 12 ans.
 Avoir sa guitare !

CAHORS MJC

THÉÂTRE

"Au Cœur du crime" :
Un spectacle écrit et mis en scène par René Stamégna.

Le corps de Lazare Garcin – cheminot de son état – a été découvert au petit matin, rue Dick Rivers. Criblé de balles, baignant dans son sang, il a manifestement été assassiné. Le commissaire Heljaub – de la PJ parisienne – est chargé d'élucider l'affaire. Va-t-il y parvenir ? Saura-t-il réunir les indices semés par le meurtrier ? Aura-t-il besoin de l'aide de trois courageux spectateurs et spectatrices ?

Suspense !!!



VENDREDI 17 OCTOBRE 2025

La Troupuscule des Poules Rouges présente

MON FRÈRE, MA PRINCESSE

une pièce de Catherine ZAMBON

Salle de la Bourse
place Rousseau

29 OCTOBRE

18H30

DÈS 6 ANS

GRATUIT



De nombreuses propositions théâtrales

"C'est le bouquet !"

Salle de la Bourse

Place Rousseau

vendredi

19/12 18h30

PAF: libre mais nécessaire



Théâtre : une pièce endiablée des Tridéphasés

Représentation atelier Théâtre enfants

Ateliers animés par Chloé Gosse



MERCREDI 3 JUIN 2026

15h30

Soirée Théâtre



À partir de 18 ans

Entrée libre sans réservation

VENDREDI 19 JUIN

Soirée féministe

Café associatif La Poule aux Potes
Vendredi 21 nov. 20h30
Les ENCHANTÉES
Glitters Sisters
organisé par: La Clap / MJC / Poule aux Potes/
Soeurières

Projection /Débat/Expo

Médiathèque du Gd Cahors
Mercredi 26 nov. 15h-18h
« Un saucisson de circonstances »
« Abou le King »
organisé par: Cimade / Fabrique francophone
MJC / Ligue de l'Enseignement
Expo SOS Med

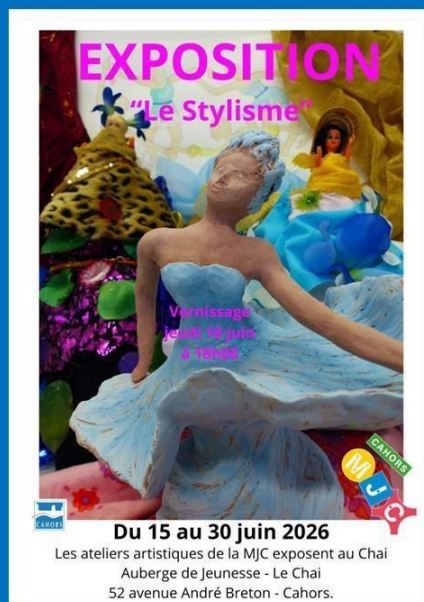


**2 actions partenariales pérennes:
Festisol et Formadel**

**FORMA
TION
DEL**
de délégués de classe



Les ateliers arts plastiques à la rencontre du public



[OBJ:OBJ:OBJ:OBJ]



Festival de jeux

ENVOL DU PHÉNIX

**05.06.07
juin 2026**

Espace valentré - CAHORS
Entrée gratuite

Plus d'information sur : envol-du-phenix.fr

CAHORS
TOURISME

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du VAL DE L'AVEYRON

POMPES FUNÈRES
CAHORS FUNÉRAIRES

MARTY

YANG

Agence régionale
de la culture

[illegible]

En partenariat avec les commerçants de la rue.

**Des RDV réguliers:
création, découverte et
culture pour tous**



LES RDV CHORÉGRAPHIQUES **DANSE PERFORMANCES** **CAHORS MJC**

LE 20 juin 2026

Place des Républicains Espagnols CAHORS

// "Comment se pendre dans l'ombre"
avec Iris Guenmaker et Jean-Loup Gayvard
Cie AMIGARA

CONTACT & INFO
COMPAGNIEAPOU@GMAIL.COM

Au programme :

- 18h45** - Atelier Feldenkrais/Danse Christel Foucault autour de l'oeuvre "Reliés" de Sophie Rigal gratuit
- 19h30** - Anaïs Cortvriendt danse contemporain organique présentation des élèves gratuit
- 20h** - RDV Chorégraphiques - Cie AMIGARA prix libre
- 21h** - Concert avec «GRÖLAS» gratuit

Scène Ouverte Salle de la Bourse

samedi 07 mars 2026

Entrée libre

Ça commence à 19h!

Pour proposer un passage sur scène:
INSCRIPTION jusqu'au 4 mars / MJC Cahors = 05 65 52 62 62 - contact@mp-cahors.fr

BAR MAC
dès 19h30
GLOO
GLOO
MIAM
MIAM
Produits Locaux

CAHORS MJC
MAISON DES JEUNES
ET DE LA CULTURE

L'année 2025 a été marquée par une nouvelle dynamique et quelques changements au sein de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la MJC de Cahors.

Tout au long de l'année, ce sont 141 enfants qui ont été accueillis. Parmi les divers changements et les projets phares :

- Le changement de direction à la suite du départ à la retraite de Mme Flécheau Louisette
- Ouverture d'une annexe loisirs sur l'école Joseph Teyssere à la suite de la forte demande des familles et liste d'attente. 3 semaines sur le mois de juillet pour les 6/13ans conventionner avec le Grand-Cahors
- Réaménagement de l'espace Chapou pour accueillir les enfants dans un cadre ludique, éducatif et sécurisé
- Réflexion en équipe autour du projet pédagogique et des activités et programmes proposés

Les projets :

- Les histoires du mercredi avec une intervenante bénévole
- Sortie piscine / complexe sportif du Grand-Cahors
- Participation aux BRUCH EDD avec le Carrefour des Sciences et des Arts 46
- Projet artistique collectif de la MJC
- Echange et rencontre avec les ALSH du territoire
- Visite des Grottes de LACAVE pour l'entièreté de l'accueil de loisirs pendant les vacances de printemps
- Sortie rando et environnement proche et activités sportives et culturel (musée Henri-Martin)
- Spectacle dans le cadre des rencontres ré-percutantes
- Cahors Bricks Expo
- Formation de la direction et des animateurs avec le plan de formation du SDJES

Mais également des vacances à thèmes comme les pirates, L'univers Mario Bros ou encore Charlie et la Chocolaterie qui ont beaucoup plu aux enfants de l'ALSH.

Une année de changements et de nouvelle organisation au niveau de l'équipe et de la direction. Une équipe de permanents et saisonniers qui se solidifie et se projettent sur de nombreux nouveaux projets pour développer l'Accueil de Loisirs de la MJC de Cahors.

(Nouvel affichage, communication interne et externe, pique-nique en accord avec les familles, sortie à mobilité douce et quelques sorties de loisirs dans des structures à thèmes)

**BILAN COMITE
ECONOMIQUE
ET SOCIAL**



CSE MJC Cahors

Année 2025 2026

Membres

Salariés : Véronique Bédât / Fabian Soria

Employeur : Solène Dubois *puis* Jean-Christophe Baeza / Bertrand Serin

Constat d'une situation de blocage depuis un an.

Le CSE est en attente de la mise en place d'un nouveau Bureau du CA de la MJC, afin que l'employeur se positionne définitivement sur les sujets en suspens et les demandes en attente.

**ÉLECTIONS AU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Elections au Conseil d'Administration

REPRESENTANT·E·S DES ADHERENT·E·S SORTANT·E·S

- Livio Blanc
- Bertrand Serin
- Delphine Gonzague

CANDIDAT·E·S EN TANT QUE REPRESENTANT·E DES ADHERENT·E·S

13 Postes à pourvoir pour 3 ans

- Cecile SCHANG
- Jean-Christophe LAVIGNE
- Alderic DOYEN
- Ilias EL BILOUZI
- Jean-Christophe BAEZA

MEMBRES ASSOCIES SORTANTS

- ATTAC Lot
- UD CGT du Lot

CANDIDAT·E·S EN TANT QUE MEMBRE ASSOCIE

2 Postes à pourvoir pour 1 an

- ATTAC Lot
- UD CGT du LOT
- Ligue de l'enseignement